



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

travailleurs de la mine

Question écrite n° 55207

Texte de la question

M. Léonce Deprez attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur le réseau sanitaire et social des organismes de sécurité sociale minière. Depuis le 1er janvier 2000, il existe un dysfonctionnement des secteurs médicaux de la société de secours minière du Pas-de-Calais en raison du départ de vingt-deux médecins qui n'ont pas accepté une nouvelle convention. En conséquence, le nombre d'affiliés aux médecins restants a été augmenté. Ces médecins sont débordés. Il lui demande quelles mesures vont être prises pour résoudre ce problème et traduire dans les faits l'observation qu'elle a émise au Sénat le 4 avril dernier sur interpellation du sénateur Pierre Lefebvre, à savoir que la contribution du régime minier à la couverture des soins dans le Nord-Pas-de-Calais est essentielle.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55207

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 décembre 2000, page 6961